

La confiance, ça se mérite

# Rapport d'engagement Brief 2025

Juin 2026





# L'Engagement chez Amundi

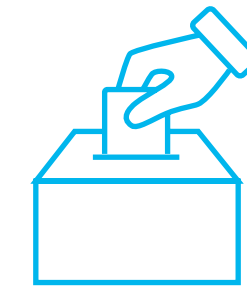
# Les Faits Marquants de notre activité d'engagement et de vote en 2025



**2 948**

Émetteurs uniques engagés en 2025

## Couverture des principaux indices boursiers du marché



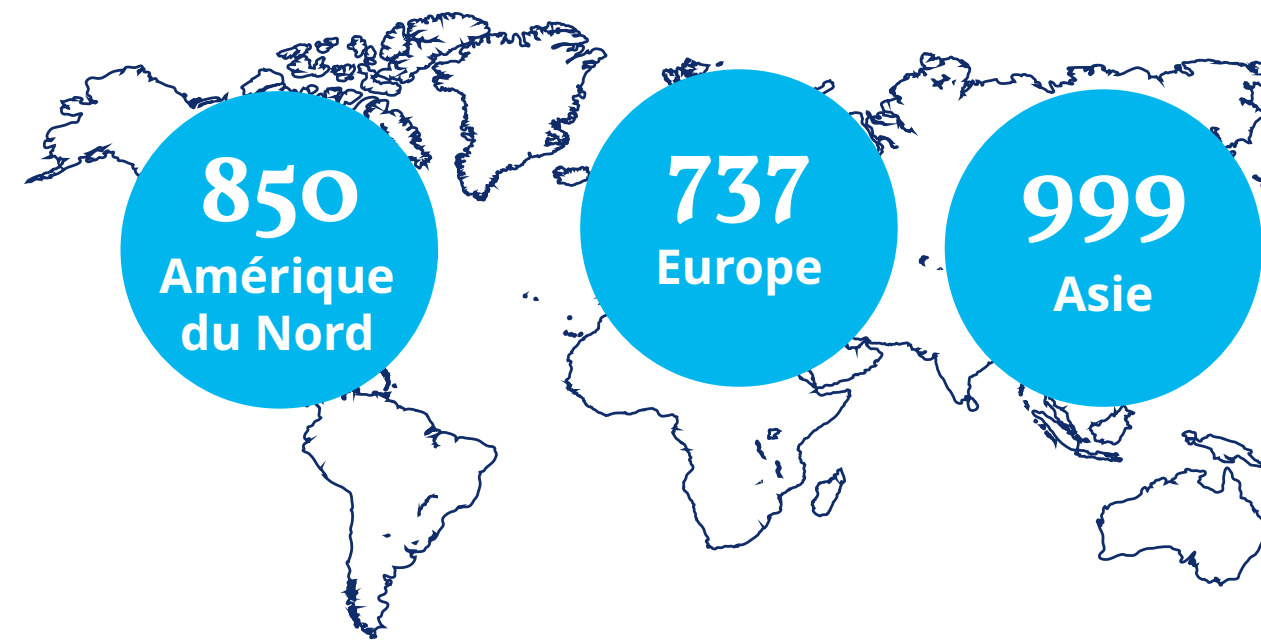
**10 851**

Assemblées Générales auxquelles Amundi a participé et voté

**86 %**

Des votes favorables aux résolutions d'actionnaires liées au climat

Activité d'engagement exercée dans l'ensemble des régions du monde\* et couvrant les principaux enjeux de durabilité\*\*



**1 700**

sur le Climat



**901**

sur le Capital naturel



**852**

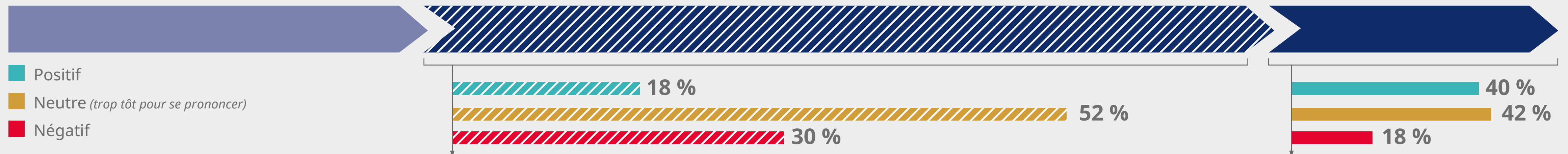
sur le Capital humain & droits humains

## Progression et résultats des engagements\*\*\*

24 % initiés

59 % en cours

17 % clôturés



\* Les statistiques couvrent uniquement l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord ; les autres régions ne sont pas représentées. \*\* Un même émetteur peut faire l'objet d'un engagement sur plusieurs thèmes. \*\*\* Les chiffres présentés incluent toutes les formes d'engagement et d'interaction avec les émetteurs

# Pourquoi nous engageons

À travers nos activités d'actionnariat responsable, Amundi cherche à avoir un impact concret sur l'économie, car nous sommes convaincus que cet actionnariat actif peut générer de meilleurs résultats que le désinvestissement en général. En tant que gestionnaire de portefeuilles, par nature diversifiés, nous devons prendre en compte les risques et les impacts qui pèsent sur l'économie mondiale, lesquels constituent les principaux déterminants de la valeur de nos portefeuilles.

Avec des horizons à long terme et des expositions diversifiées, les investisseurs restent vulnérables aux chocs systémiques qui ne peuvent être atténués par la diversification, qu'il s'agisse de la dégradation de l'environnement ou des tensions sur le marché du travail et dans la chaîne d'approvisionnement. Ces chocs peuvent modifier les facteurs fondamentaux qui déterminent la valeur et, par conséquent, les perspectives de risque et de rendement des portefeuilles.

L'engagement vise à influencer les activités ou les comportements des sociétés dans lesquelles nous investissons afin de préserver le capital économique à long terme, dans le cadre de notre démarche visant à créer de la valeur à long terme pour les portefeuilles de nos clients. Il est ainsi axé sur les résultats, proactif et intégré à notre processus ESG global. L'engagement peut néanmoins poursuivre divers objectifs, qui peuvent être classés en deux catégories (voir figure 1).

La stratégie d'engagement d'Amundi vise à préserver et à renforcer la résilience des portefeuilles, et par là même leur performance à long terme, en s'attaquant aux causes profondes tout au long des chaînes de valeur et en tenant compte des liens entre les enjeux climatiques, de biodiversité, sociaux et de gouvernance, afin d'apporter des avantages mesurables à long terme à nos clients, distributeurs et actionnaires.

L'engagement se distingue de l'accès aux entreprises et du dialogue traditionnel avec celles-ci, car il vise à améliorer l'impact et les dépendances des émetteurs, ainsi qu'à mettre en place un modèle économique plus résilient. Plus précisément, s'engager implique de disposer d'un programme et d'objectifs spécifiques axés sur des résultats concrets à atteindre dans les délais prévus.

Figure 1 : Principaux objectifs d'engagement d'Amundi



# La gestion responsable, pierre angulaire de notre stratégie ESG

Afin d'assurer la résilience économique à moyen et long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons, ainsi que la stabilité de nos portefeuilles de dette souveraine, Amundi a mis en place une stratégie de gestion responsable cohérente à l'échelle du système, visant à faire face aux menaces systémiques qui génèrent des risques non diversifiables pour l'économie et les portefeuilles en affectant les facteurs de production (terres, main-d'œuvre), parallèlement à une approche ciblée et ascendante, afin d'amplifier l'impact de notre gestion responsable. Conformément à cette vision, le développement durable est promu par les équipes concernées dans leurs interactions avec les régulateurs, les pouvoirs publics, les associations professionnelles, les fournisseurs d'indices et de données, les institutions universitaires

et les clients. Amundi est également membre de 60 initiatives et groupes de travail du secteur de l'investissement responsable, dont 27 au sein desquels des cadres supérieurs d'Amundi siègent aux comités de pilotage. Nous sommes membres de plus de 15 initiatives d'engagement collaboratif, pour lesquelles nous menons 46 engagements et en co-menons 40.

Outre l'intégration systématique des critères ESG dans nos investissements et un dialogue constant avec les parties prenantes de l'ensemble de notre écosystème, Amundi met en œuvre une gestion responsable active grâce à une politique d'engagement proactive et à une politique de vote exigeante (voir figure 2).

## La gestion responsable au cœur du plan d'action « Climate 2028 » d'Amundi

La gestion responsable constitue l'un des trois piliers fondamentaux de notre stratégie climat 2028, aux côtés des nouveaux produits que nous prévoyons de proposer et de la conduite des activités propres à Amundi. Elle reflète notre conviction profonde qu'un dialogue actif, ambitieux, structuré et pragmatique avec les entreprises dans lesquelles nous investissons est plus efficace que leur exclusion ou le désinvestissement. L'exclusion reste un outil, mais elle est réservée aux entreprises dont les activités entravent activement la transition en cours. Pour les autres, l'enjeu est celui de la transformation : aider les modèles économiques à évoluer vers la décarbonisation à un rythme économiquement viable, compatible avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Figure 2 : Nos politiques d'engagement et de vote

### Une politique d'engagement proactive

- Contribuer à **la diffusion des meilleures pratiques** en favorisant une meilleure **intégration de la soutenabilité** dans la gouvernance, les opérations et les modèles d'affaires des entreprises dans lesquelles nous investissons.
- Favoriser un changement positif concernant **la manière dont les entreprises gèrent leurs propres impacts** sur des thématiques spécifiques.
- **Soutenir la croissance à moyen et long terme** des entreprises dans lesquelles nous investissons en les encourageant à opérer elles-mêmes une transition rentable vers **des modèles économiques plus durables**.



### Une politique de vote exigeante

En soulignant la nécessité pour :

- les instances de gouvernance et les conseils d'administration des entreprises **de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux**, tant en termes de risques que d'opportunités ;
- pour les entreprises, d'être **correctement positionnées** et préparées **à gérer la transition** vers une économie sobre en carbone, durable et inclusive.

# Comment nous engageons

## Nos thèmes d'engagement

Chez Amundi, nous nous engageons dans des domaines que nous considérons comme essentiels, tant du point de vue des risques que des opportunités, afin de garantir la cohérence de notre action et de donner la priorité aux domaines ayant le plus grand impact. Ces domaines peuvent être regroupés en cinq thèmes transversaux :

Figure 3 : Les cinq thèmes d'engagement clés d'Amundi et les Objectifs de développement durable (ODD) principaux qui leur correspondent



Figure 4 : Évolution du volume d'engagement par thèmes d'engagement principaux d'Amundi (2021-2025)

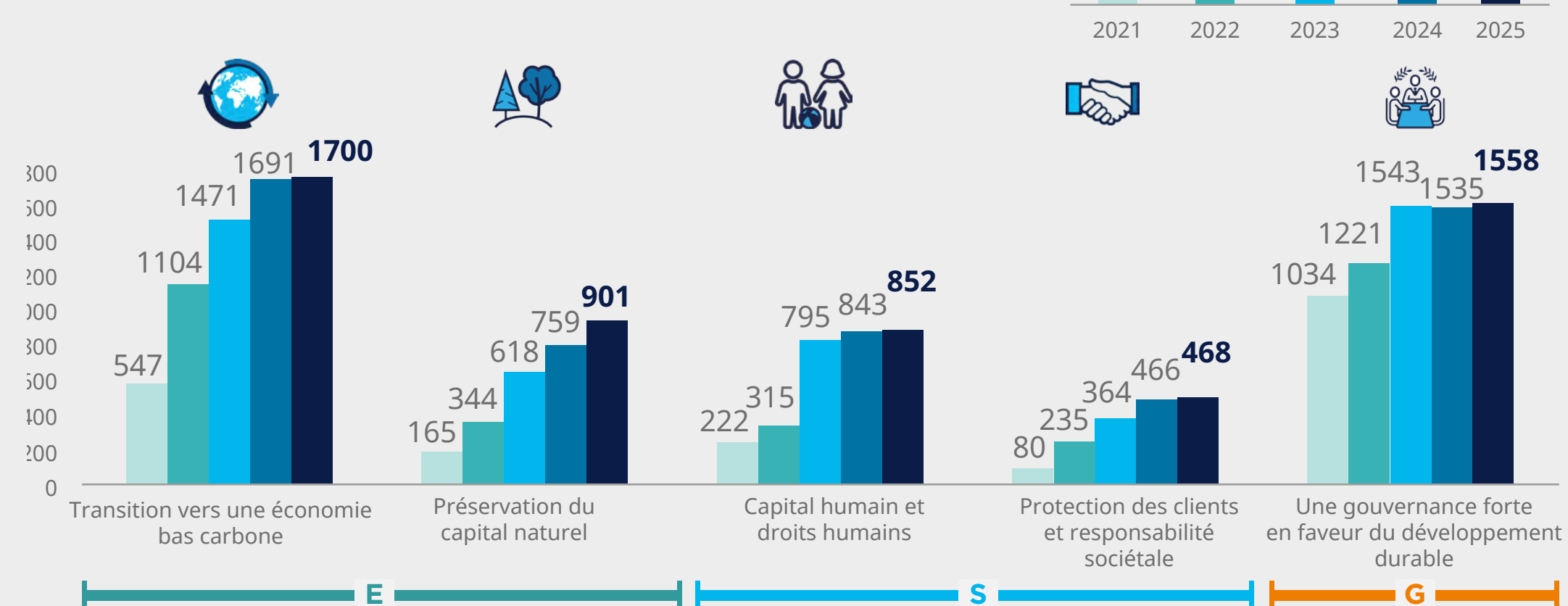
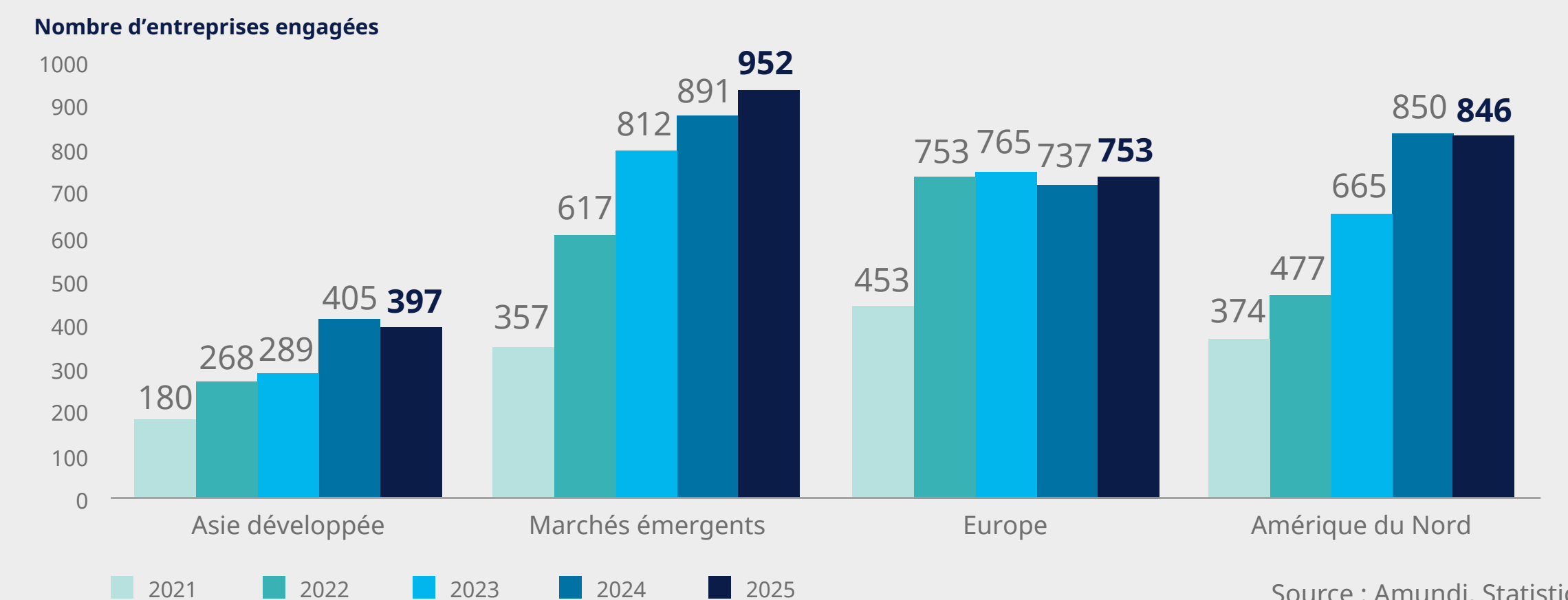


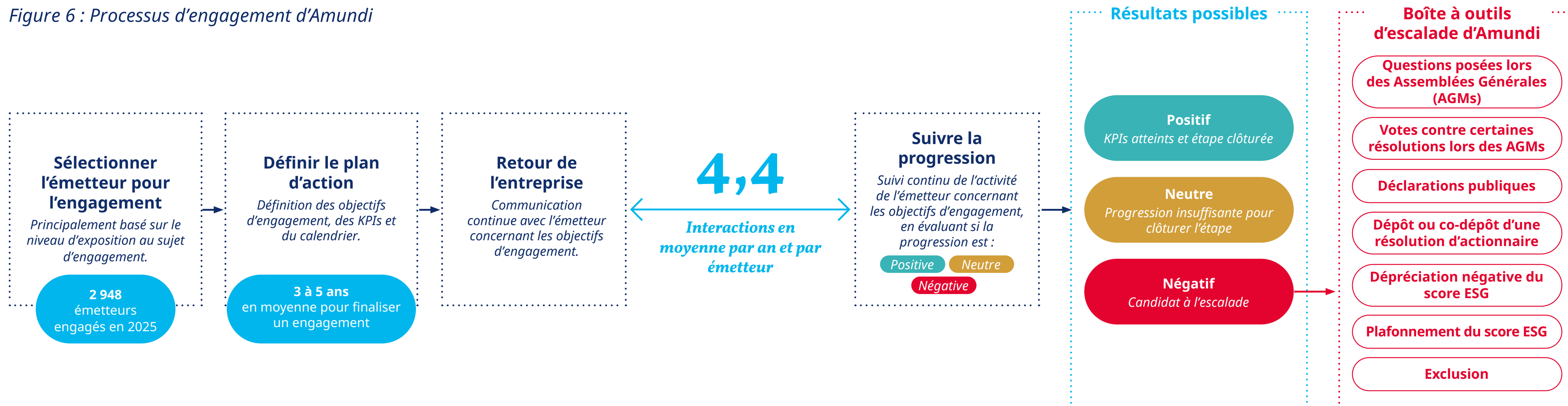
Figure 5 : Évolution du volume d'engagement dans les 4 zones géographiques clés (2021-2025)



Source : Amundi, Statistics 2025

## Notre processus d'engagement

Figure 6 : Processus d'engagement d'Amundi



### Sélection des entreprises pour l'engagement

Amundi engage le dialogue avec les sociétés dans lesquelles elle détient des participations, actuelles ou potentielles, au niveau de l'émetteur, quel que soit le type de participation détenue. Notre processus complet est détaillé dans la figure 6.

Les enjeux ESG auxquels sont confrontées les entreprises peuvent avoir un impact majeur sur celles-ci ou sur l'économie. C'est pourquoi nous évaluons la qualité ESG d'un émetteur, que nous soyons actionnaires ou détenteurs d'obligations. Si ces enjeux ont des conséquences financières directes pour les entreprises, ils seront pris en compte par nos professionnels de l'investissement (analystes actions ou obligataires, gérants de fonds) dans leurs modèles d'évaluation et leurs processus d'investissement. Amundi peut également dialoguer avec les émetteurs sur des sujets ESG ayant une incidence financière significative sur la valeur de l'instrument dans lequel elle est investie, en complément de ses dialogues actifs et globaux avec les émetteurs sur les questions ESG.

Les actions d'engagement d'Amundi s'étendent à tous les continents et tiennent compte des réalités locales. L'objectif est de maintenir le même niveau d'ambition à l'échelle mondiale, tout en adaptant les questions posées et les étapes intermédiaires en fonction des différentes zones géographiques. Nous cherchons également à mener des actions d'engagement ayant un impact réel, qui viennent compléter l'effort global de la communauté financière.

Amundi mène également des actions d'engagement au niveau des instruments financiers, par exemple pour les obligations vertes, sociales et durables (GSS), afin de promouvoir de meilleures pratiques et une plus grande transparence. Nous fournissons plus de détails sur les modes d'engagement direct que nous mettons en œuvre à la page suivante (voir figure 7).

### Mesurer et suivre les progrès d'un engagement

Tout au long de l'engagement, Amundi évalue les progrès réalisés par rapport à des indicateurs clés de performance (KPI) grâce à un système de jalons, en classant chaque évolution comme positive, neutre ou négative. Notre objectif principal est de générer un impact positif ; toutefois, au sein des grandes organisations, les changements importants peuvent s'avérer complexes, source de stress, voire considérés comme impossibles par les émetteurs. C'est pourquoi il est essentiel, pour un engagement efficace, d'adopter une vision à long terme et de mettre en place des objectifs intermédiaires tenant compte de la situation spécifique de chaque émetteur. Nous visons ainsi des améliorations réalistes et mesurables à court et moyen terme.

En tant qu'investisseurs, nous devons nous montrer à la fois exigeants et pragmatiques. Nous sommes conscients des limites actuelles qui empêchent de mesurer et de traiter efficacement les enjeux clés liés au développement durable, au climat, à la biodiversité et aux droits de l'homme. Nous considérons le développement durable comme une référence en constante évolution ; c'est pourquoi nos stratégies d'engagement évoluent afin de mieux intégrer ces avancées.

### Escalade : encourager le changement via une approche « boîte à outils »

Lorsque le dialogue échoue ou que les mesures correctives prises par l'émetteur s'avèrent insuffisantes, Amundi peut intensifier ses actions, allant du vote lors des assemblées générales annuelles jusqu'à l'exclusion de notre univers d'investissement actif.

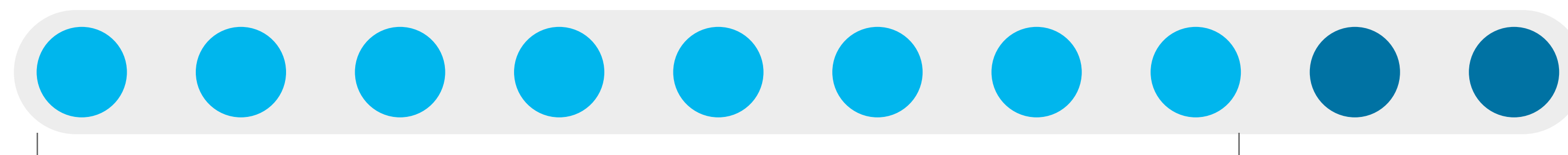
Dans de tels cas, Amundi pourrait voter contre une résolution ou contre le renouvellement du mandat du président ou d'un membre du conseil d'administration.

En outre, l'échec du dialogue peut entraîner une baisse de la note ESG de l'émetteur, ce qui limiterait notre capacité à investir dans cet émetteur en particulier.

La mesure d'escalade ultime est l'exclusion en cas d'échec à engager et à remédier à un enjeu critique.

Figure 7 : Comment Amundi engage avec les émetteurs

## Modes d'engagement direct



Au cours des 5 dernières années, **plus de 80 %** de nos engagements totaux étaient **actifs**.

### Engagement actif

Dialogue actif entre Amundi et l'entreprise, avec des cibles et objectifs intermédiaires spécifiques aux circonstances de l'émetteur.

### Engagement générique

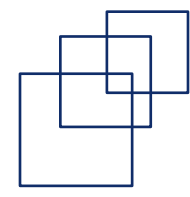
Campagnes multi-émetteurs avec des objectifs d'engagement uniformes.



# Notre expertise

L'équipe Recherche, Engagement et Vote ESG fait partie du centre d'expertise ESG interne, qui soutient l'ensemble des plateformes d'investissement d'Amundi. Les membres de l'équipe travaillent activement avec les gérants de fonds et les analystes financiers pour renforcer le savoir-faire et l'expertise ESG dans l'ensemble du groupe, y compris sur les tendances ESG ou le positionnement ESG des émetteurs.

## Notre approche pour offrir une gestion responsable d'excellence



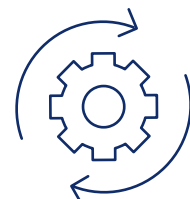
### Expertise

technique portée **par une équipe dédiée**, nous permettant d'impulser des changements significatifs



### Ampleur

de nos activités visant à favoriser un changement systémique, avec une portée mondiale et **une couverture significative des portefeuilles**



### Cohérence

**dans la durée et entre les principaux facteurs de durabilité**, permettant une vision globale des défis auxquels les émetteurs sont confrontés

## L'équipe Recherche, Engagement et Vote ESG

### Équipe de Recherche ESG

L'équipe de Recherche ESG est composée de 30 analystes ESG responsables de l'analyse qualitative ESG interne et de l'organisation des efforts d'engagement, en collaboration avec 550 professionnels de l'investissement d'Amundi. Chaque analyste ESG est spécialisé dans des secteurs et thématiques spécifiques et constitue la personne référente en charge de la recherche ESG et des stratégies d'engagement en interne pour ces secteurs et thématiques.

Les analystes ESG rencontrent, engagent et entretiennent un dialogue constant avec les entreprises afin d'améliorer leurs pratiques et impacts ESG. Ils ont la décision finale sur les notations ESG des entreprises afin de garantir que les scores ESG internes sont précis et conformes aux convictions clés et aux actions d'Amundi.

L'équipe est également responsable du suivi des tendances sectorielles, de la définition des critères ESG à considérer par secteur, du suivi des sujets ESG établis et émergents, de l'évaluation de l'impact des sujets ESG sur les macro-secteurs (risques et opportunités) et de l'évaluation de l'impact plus large de ces secteurs sur le développement durable.

### Équipe Vote et gouvernance d'entreprise

L'équipe Vote et gouvernance d'entreprise d'Amundi est composée de 9 spécialistes chargés d'analyser les résolutions et d'organiser un dialogue continu avec les représentants des conseils d'administration des entreprises, dans le but de mieux comprendre leur stratégie et de soutenir leurs pratiques ESG. Ces interactions constituent également l'occasion de s'assurer que les recommandations d'Amundi en matière de gouvernance, d'environnement et de questions sociales, ainsi que sa politique de vote, sont relayées au plus haut niveau au sein des entreprises.

L'équipe Recherche, Engagement et Vote ESG a développé un ensemble complet de supports et d'outils qui guident les professionnels de l'investissement dans le choix des thèmes d'engagement, la sélection des émetteurs ciblés, la conduite d'un engagement rigoureux grâce à des exigences précises, ambitieuses et pragmatiques, ainsi que dans le suivi des progrès réalisés. La prise en compte systématique des enjeux environnementaux et sociétaux jouant déjà un rôle clé dans le dialogue avec les entreprises sur l'ensemble des plateformes d'investissement d'Amundi (au-delà de l'équipe Recherche, Engagement et Vote ESG), nous sommes convaincus que nos professionnels de l'investissement, aux côtés des analystes ESG, jouent un rôle central dans la réalisation des ambitions d'Amundi en matière d'engagement.

Notre activité de vote fait partie intégrante de nos activités de gestion responsable. Des progrès insuffisants à la suite d'un engagement actif pourraient entraîner un vote négatif. Les engagements sont également déclenchés par notre activité de vote afin d'encourager les émetteurs et leurs conseils d'administration à mieux intégrer la durabilité et la vision à long terme.

**Amundi consigne l'ensemble de ses actions d'engagement dans un outil centralisé partagé par toutes les équipes d'investissement, qui permet de suivre les objectifs spécifiques à chaque émetteur, les indicateurs clés de performance (KPI) et les progrès réalisés, et de générer des données vérifiables afin de démontrer les résultats de ses actions d'engagement.**



# Thèmes d'Engagement



# Transition vers une économie bas carbone



## Pourquoi s'engager et notre approche

Le changement climatique constitue un défi existentiel pour l'économie mondiale, avec des pertes économiques associées estimées à 9 % du PIB mondial d'ici 2100<sup>1</sup>. Sans une accélération des progrès en matière d'atténuation et d'adaptation, les risques physiques et de transition s'intensifieront, affectant les écosystèmes, les communautés et l'activité économique.

Cette lenteur dans la transition accroît également les risques baissiers pour les marchés financiers. Pour les émetteurs, ces risques se manifestent à travers plusieurs canaux : hausse des charges d'exploitation et des dépenses en capital liées à la tarification du carbone et aux investissements de décarbonation ; pressions sur la rentabilité dues aux impacts physiques chroniques ; et pressions concurrentielles à mesure que les technologies bas-carbone montent en puissance. Pour les investisseurs, la nature systémique du risque climatique limite la diversification et amplifie l'exposition à l'échelle du portefeuille. L'urgence est renforcée par le creusement de l'écart d'adaptation : les pays en développement auraient besoin de 310 à 365 milliards de dollars par an d'ici 2035, soit environ 12 à 14 fois les flux actuels de financement de l'adaptation<sup>2</sup>.

Chez Amundi, notre approche d'engagement climatique répond directement à ces défis. Nous privilégions un engagement approfondi, spécifique à chaque émetteur, qui évalue les trajectoires de transition, les choix d'allocation du capital, la qualité de la gouvernance et la crédibilité des plans de réduction des émissions, permettant ainsi des interventions plus ciblées visant à obtenir des résultats concrets et mesurables. Notre objectif est clair et mesurable : protéger la valeur à long terme du portefeuille tout en contribuant à orienter l'économie réelle vers une réduction des émissions et une plus grande résilience. Le succès de notre démarche repose sur la collaboration entre les parties prenantes et sur la combinaison de notre engagement avec une politique de plaidoyer et des décisions d'allocation de capitaux qui, collectivement, réduisent la probabilité de transitions tardives et perturbatrices.

## Dynamique et résultats

Notre engagement envers la transition a continué de progresser en 2025, avec une couverture plus large des émetteurs, une approche chaîne de valeur plus approfondie et un engagement de plus en plus ciblé sur les enjeux de transition et les risques physiques les plus matériels.

Le charbon thermique est resté un axe prioritaire. Reconnaissant que la sortie progressive du charbon est indispensable à l'atteinte des objectifs mondiaux de décarbonation, Amundi a engagé un dialogue avec 285 émetteurs, contre 226 en 2024. Fait encourageant : 15 projets de développement du charbon ont été arrêtés ou suspendus, illustrant ainsi la dynamique à l'œuvre pour limiter toute nouvelle expansion charbonnière.

L'engagement tout au long de la chaîne de valeur s'est également intensifié en 2025, reflétant notre conviction qu'une approche systémique globale est nécessaire. Cela nous a permis d'identifier des opportunités d'engagement au niveau du système ainsi que des priorités émergentes, notamment dans le secteur des semi-conducteurs, où les émissions de scope 3 sont de plus en plus liées à la compétitivité, à l'alignement sur les attentes des clients, à la gamme de produits et, à terme, à la qualité des marges.

Nous avons également poursuivi notre campagne sur les risques climatiques physiques, dans le cadre de laquelle une évolution nette se dessine : les réponses contingentes ad hoc laissent progressivement place à une gestion des risques et une planification stratégique plus systématiques. Les marchés commencent à valoriser la résilience : les actifs vulnérables font face à un risque de financement accru, tandis que les actifs dont la résilience est avérée attirent davantage de capitaux. L'engagement demeure néanmoins essentiel, car les données et les modèles seuls ne peuvent pas produire les changements de politique, opérationnels ou financiers nécessaires pour rendre l'adaptation et la résilience investissables, ni pour améliorer la gestion des risques physiques.

## Étude de cas : Améliorer la mesure et la transparence des émissions de scope 3 avec une entreprise du secteur des semi-conducteurs

Amundi a engagé un dialogue avec une entreprise du secteur des semi-conducteurs au sujet de la publication des données de scope 3, après avoir identifié des obstacles à la définition d'objectifs crédibles à l'échelle de l'entreprise.

Sans une amélioration de la mesure et de la divulgation des émissions de portée 3, les investisseurs ne peuvent pas évaluer de manière fiable le risque de transition ou les progrès de l'entreprise, tandis que l'entreprise elle-même fait face à un examen accru de réputation, à un benchmarking incohérent, à une influence réduite sur les fournisseurs et à un potentiel désalignement avec les attentes réglementaires.

Pour soutenir ces progrès, Amundi a formulé des recommandations pratiques et adaptées au secteur, en s'inspirant des meilleures pratiques de secteurs connexes et en mettant l'accent sur le calcul de l'empreinte carbone des produits, l'estimation de l'intensité des émissions en phase d'utilisation, la collecte de données auprès des fournisseurs et la définition d'étapes de publication vérifiables. Amundi a également encouragé l'entreprise à rejoindre le Semiconductor Climate Consortium (SCC) et à publier une feuille de route d'amélioration des émissions de Scope 3 assortie d'un calendrier précis.

L'entreprise a répondu favorablement à ces recommandations : elle a élargi sa comptabilisation du Scope 3 en 2024, a rejoint le SCC en 2025 et a lancé un projet de collecte de données sur la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'une feuille de route informatique visant à combler les lacunes en matière d'information. La gouvernance a également été renforcée grâce à un engagement direct du PDG auprès des fournisseurs les plus émetteurs et à la mise en place d'un mécanisme de bonus-malus en matière d'achats, lié aux performances de décarbonation de la chaîne d'approvisionnement. Dans l'ensemble, cet engagement a permis de jeter des bases plus solides pour une publication plus crédible des émissions de scope 3, un meilleur engagement des fournisseurs et une définition plus rigoureuse des objectifs futurs.

1. OCDE. (2025). *Long-run economic scenarios: 2025 update*.

2. Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2025). *Adaptation gap report 2025*.



# Préservation du capital naturel



## Pourquoi s'engager et notre approche

Le capital naturel sous-tend toute vie sur Terre, pourtant sa valeur économique, estimée entre 125 000 et 140 000 milliards de dollars par an, soit environ 1,5 fois le PIB mondial<sup>3</sup>, reste insuffisamment reflétée dans la gestion des risques et les bilans des entreprises. Cet écart est désormais matériel pour les investisseurs : 57 % des plus grandes entreprises mondiales présentent des risques significatifs de dépendance à la nature, tandis que 71 % disposent d'au moins un actif situé dans une Zone Clé pour la Biodiversité<sup>4</sup>. Malgré cette exposition, seulement 8 % ont pris des engagements formels pour protéger la nature et les dépendances qui y sont associées.

Les données scientifiques font état d'une dégradation qui s'accélère. Le Stockholm Resilience Centre rapporte que sept des neuf limites planétaires ont désormais été franchies<sup>5</sup>, l'acidification des océans venant d'être nouvellement dépassée. Cette trajectoire témoigne d'un dépassement continu des limites de fonctionnement sûr, avec des conséquences significatives pour les sociétés, les entreprises et l'économie mondiale.

Chez Amundi, l'engagement sur le capital naturel porte principalement sur les domaines clés dans lesquels les activités des entreprises contribuent à la perte de biodiversité et à l'érosion du capital naturel, dont beaucoup concourent au franchissement des limites planétaires. Ces activités sont identifiées et traitées dans le cadre de notre politique Biodiversité & services écosystémiques d'Amundi, qui cible les entreprises fortement exposées à des activités nuisibles à la biodiversité, soit parce qu'elles manquent de processus adéquats ou de transparence, soit parce qu'elles ont été impliquées dans des controverses.

## Dynamique et résultats

Les progrès sur les thématiques liées au capital naturel ont continué de se consolider en 2025, Amundi ayant engagé un dialogue avec 901 émetteurs, en hausse de 18,7 % en glissement annuel, sur des sous-thématiques telles que la biodiversité, les océans, l'eau, la déforestation ou le plastique. Les émetteurs engagés depuis quatre ou cinq ans sont ceux qui enregistrent les avancées les plus tangibles, ce qui valide notre conviction selon laquelle une pression soutenue des investisseurs finit par produire des résultats positifs majeurs. De manière encourageante, la dynamique ne se limite plus seulement à l'Europe : des progrès émergent en Asie et dans certaines zones d'Amérique du Nord.

Cela dit, Amundi reconnaît qu'il reste encore beaucoup à faire. La prise de conscience des entreprises progresse, mais la mise en œuvre concrète de mesures efficaces reste très inégale. Le recul réglementaire observé cette année dans certains domaines risque d'accentuer l'écart entre les engagements déclarés et les actions concrètes.

La position d'Amundi est claire : en l'absence de réglementation claire et cohérente, et dans un contexte de grande incertitude, un engagement investisseur constant est indispensable pour convertir la prise de conscience des entreprises en résultats à grande échelle et mesurables. Amundi continuera à s'y employer.

## Étude de cas : Lutter contre les risques de débordement et de pollution de l'eau avec un service public de distribution d'eau

Amundi a engagé un dialogue avec une entreprise de distribution d'eau en 2024, après que des débordements répétés et des rejets d'eaux usées non traitées ont suscité des inquiétudes concernant la pollution de l'eau, les perturbations du service et les répercussions sur la santé publique. Dans la région touchée, des précipitations plus abondantes liées au changement climatique ont de plus en plus surchargé les réseaux d'assainissement, entraînant le rejet d'eaux usées non traitées dans les rivières et les lacs et contribuant à la dégradation des écosystèmes.

Amundi a donc encouragé l'entreprise à améliorer sa transparence et ses performances en matière de débordements et de rejets, en mettant l'accent sur la prévention, la surveillance, la remédiation et la gouvernance.

En 2025, l'entreprise a réalisé des progrès tangibles en matière de surveillance et de prévention. Elle a renforcé ses systèmes grâce à une cartographie en temps réel des débordements, à une optimisation du réseau assistée par l'intelligence artificielle et à un suivi plus étroit des précipitations et des niveaux du réseau. Elle a également mis en place des indicateurs clés de performance (KPI) spécifiques aux déversements et aux débordements, et s'est engagée à réduire les déversements de 60 % d'ici 2030 ; la direction a indiqué qu'elle était en bonne voie pour atteindre cet objectif avec quatre ans d'avance.

Si les progrès en matière de prévention et de surveillance sont encourageants, d'importantes lacunes subsistent concernant la gouvernance et la communication d'informations sur les mesures correctives. Amundi poursuivra son dialogue en 2026 afin d'encourager une communication plus claire sur la gestion des rejets, les systèmes de remédiation et la gouvernance associée.

3. OCDE. (2019). *Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action*. OCDE Publishing, Paris.

4. Whieldon, E., Yap, S., Raikwar, L., Desme, G., & Rueedi, J. (2025). *Companies around the world face risks from their reliance on nature*. S&P Global.

5. Stockholm Resilience Centre. (2025). *Seven of nine planetary boundaries now breached*.



# Capital humain et droits humains



## Pourquoi s'engager et notre approche

Les risques liés aux droits humains peuvent entraîner des conséquences financières matérielles pour les entreprises, notamment en provoquant des perturbations opérationnelles, une instabilité des chaînes d'approvisionnement, des retards de projets, une exposition juridique et une perte de confiance de la part des travailleurs, des communautés, des clients et des autres parties prenantes. Une surveillance insuffisante des enjeux saillants en matière de droits humains peut également fragiliser la résilience des entreprises et leur licence sociale d'exploitation.

Ces risques revêtent une importance croissante pour les investisseurs lorsqu'ils affectent l'exécution, la continuité, les structures de coûts et la valeur de la franchise à long terme, car ils influencent la stabilité du marché du travail, la confiance des consommateurs et les environnements opérationnels dont dépendent les rendements des portefeuilles à long terme.

Chez Amundi, notre approche s'appuie sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, qui établissent l'obligation pour les entreprises d'identifier leurs risques saillants, de prendre des mesures pour prévenir et atténuer les impacts négatifs, de suivre l'efficacité de ces mesures et de fournir ou permettre des mécanismes de réclamation et de recours lorsqu'elles ont causé un préjudice ou y ont contribué. Notre engagement porte sur les pratiques en matière de main-d'œuvre et la conduite tout au long de la chaîne de valeur, notamment en ce qui concerne la santé et la sécurité, le salaire vital, la diversité et l'inclusion, la négociation collective et le devoir de vigilance en matière de droits humains.

## Dynamique et résultats

En 2025, nous avons observé des progrès globaux parmi les 852 entreprises avec lesquelles nous avons dialogué, un nombre croissant d'elles évoluant vers l'intégration de programmes en matière de droits humains plus élaborés. L'une des lacunes fondamentales qui subsiste réside dans l'expertise interne en matière de droits humains, qui reste relativement limitée et que nous souhaiterions voir davantage représentée en interne.

En ce qui concerne le travail forcé, nous constatons de plus en plus que ces risques se matérialisent en dehors des secteurs et des pays qui étaient auparavant considérés comme particulièrement exposés. Si les efforts en matière de sensibilisation et de diligence raisonnable s'améliorent, nous nous attachons désormais davantage à déterminer si ces systèmes fonctionnent efficacement dans la pratique. Nous avons également observé des progrès encourageants concernant les droits des communautés, notamment dans la qualité du dialogue et la sensibilisation aux impacts locaux, même si des efforts supplémentaires sont nécessaires pour démontrer des approches plus systématiques en matière de consultation et de gestion des réclamations. Dans les zones affectées par des conflits et à haut risque, l'année 2025 a été marquée par des améliorations substantielles, les entreprises affichant des progrès plus marqués d'une année sur l'autre en matière de diligence raisonnable sur la chaîne de valeur et de sensibilisation interne.

Amundi a également poursuivi son engagement sur les conditions de travail sûres et saines. Là encore, nous continuerons à tirer parti de la dynamique observée cette année en axant notre action sur la capacité des entreprises à traduire, dans la pratique, une gouvernance renforcée et une communication d'informations de meilleure qualité en résultats plus cohérents en matière de sécurité. Parallèlement, nous sommes restés actifs sur l'accès aux voies de recours, le salaire vital, la diversité et l'inclusion et la transition juste, qui continuent de former une partie intégrante de notre programme plus large en matière de capital humain et de droits humains.

## Étude de cas : Lutter contre les risques liés au travail forcé au sein d'une chaîne d'approvisionnement industrielle

Depuis 2023, Amundi engage un dialogue avec une entreprise industrielle de taille moyenne dans le cadre d'une initiative collaborative coordonnée par le Forum français pour l'investissement durable (FIR), suite à des inquiétudes concernant l'exposition de sa chaîne d'approvisionnement aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants. L'entreprise opère dans quatre secteurs d'activité, dont le textile, un secteur largement reconnu comme étant fortement exposé à ces risques.

Amundi a donc cherché à sensibiliser davantage l'entreprise aux risques liés aux droits de l'homme en amont et à encourager une plus grande transparence ainsi que la mise en place de processus internes plus rigoureux. Cet engagement s'est concentré sur l'amélioration de la compréhension par l'entreprise des populations vulnérables et des principaux facteurs de risque, sur l'amélioration de la communication concernant les pratiques internes liées au travail forcé et au travail des enfants, ainsi que sur l'intégration plus claire de ces enjeux dans une politique des droits de l'homme et une approche d'approvisionnement responsable.

Les progrès les plus significatifs ont été observés en 2025. L'entreprise a divulgué les pays les plus exposés au risque de travail forcé dans sa chaîne d'approvisionnement, publié des données supplémentaires concernant environ 1 300 fournisseurs et montré une prise de conscience croissante de l'importance de la cartographie des risques, qu'elle continue d'affiner en interne. Elle a également annoncé qu'elle travaillait à la publication d'une politique en matière de droits de l'homme.

Bien que les progrès en soient encore à un stade précoce, le dialogue s'est avéré constructif et a aidé l'entreprise à s'orienter vers une approche plus structurée de la gestion des risques liés au travail forcé. Amundi prévoit la publication de la politique mentionnée précédemment pour 2026.



# Protection des clients et responsabilité sociétale

## Pourquoi s'engager et notre approche

L'accélération de la transformation numérique redessine le contexte général dans lequel s'inscrit notre thème de la Protection des clients et responsabilité sociétale. Cela se reflète dans les pressions concurrentielles et réglementaires qui pèsent sur les entreprises médiatiques, les technologies qui transforment la prestation de services financiers et de santé, ainsi que les évolutions des comportements des consommateurs qui influencent les secteurs de l'alimentation et du commerce de détail.

Pour les investisseurs, des dispositifs de protection insuffisants en matière de données, de services numériques et d'intelligence artificielle peuvent engendrer des coûts financiers directs liés aux mesures correctives, aux contentieux, aux interventions réglementaires ou à la perte de demande, tout en fragilisant la résilience des entreprises à long terme. L'adoption rapide de l'intelligence artificielle crée également de nouvelles attentes en matière de gouvernance relatives aux droits, à la sécurité, à la redevabilité et à l'accès équitable, le FMI estimant qu'environ 40 % de l'emploi mondial est exposé à l'IA, ce chiffre atteignant 60 % dans les économies avancées<sup>6</sup>.

Chez Amundi, notre engagement porte sur les responsabilités des entreprises envers leurs clients, consommateurs et la société. Cela inclut les dispositifs de protection des produits et services, le déploiement responsable des technologies, la protection de la vie privée et des données, la conduite fiscale et l'accès aux produits et services essentiels. Dans le cadre de ce thème, nous abordons également des enjeux systémiques, notamment la résistance aux antimicrobiens, l'alimentation saine et la nutrition, ainsi que la fiscalité responsable.

## Dynamique et résultats

En 2025, notre engagement a été de plus en plus façonné par l'accélération de la transformation numérique et le déploiement plus large de l'IA dans l'ensemble des secteurs. Nous avons observé des progrès continus sur nos engagements en matière de responsabilité numérique, notamment sur les droits numériques, l'éthique de l'IA et la cybersécurité, que nous avons pu élargir en rendant compte de nos engagements sur les droits numériques des enfants. Toutefois, bien qu'un grand nombre d'entreprises aillent désormais au-delà du développement initial de politiques pour mettre en place des dispositifs de supervision plus établis, les progrès restent néanmoins inégaux, notamment lorsque les émetteurs peinent à fournir des indicateurs clés de performance quantitatifs pour démontrer que leurs politiques fonctionnent en pratique.

Au-delà du numérique, nous avons également étendu notre engagement sur l'inclusion financière et la santé financière, dialoguant avec 44 institutions financières en 2025, contre 12 en 2024. Si nombre des institutions engagées sont motivées à élargir l'accès au financement, nous avons néanmoins observé une marge de progression dans la formalisation des dispositifs de protection en matière de santé financière.

Nous avons poursuivi notre travail sur l'accès aux médicaments et l'inclusion financière, domaines dans lesquels nous avons réorienté nos efforts après avoir mené à bien plusieurs dialogues, et avons élargi notre engagement dans le secteur de la santé afin d'inclure des entreprises de technologies médicales ayant une expérience limitée en la matière, dans le but d'élaborer des stratégies structurées et des rapports quantitatifs. Nous avons également poursuivi nos engagements sur la résistance aux antimicrobiens, l'alimentation saine et la nutrition, ainsi que la fiscalité responsable : des domaines où l'importance systémique des enjeux ne fait aucun doute, mais où les progrès des entreprises ont été plus inégaux et continuent de nécessiter des efforts d'engagement soutenus.



## Étude de cas : Promouvoir une gouvernance responsable et la transparence en matière d'IA avec une entreprise spécialisée dans le divertissement interactif à domicile

En 2023, Amundi a entamé un dialogue avec une entreprise spécialisée dans le divertissement interactif à domicile au sujet de l'IA responsable, après avoir constaté un manque de preuves d'une gouvernance, d'une éthique et d'une surveillance solides en matière d'IA.

Sans une gouvernance et une transparence accrues en matière d'IA, les investisseurs ne peuvent pas évaluer de manière fiable la façon dont l'entreprise gère les risques et les opportunités liés à cette technologie. Elle est également exposée à des risques éthiques, opérationnels et de réputation à mesure que l'adoption de l'IA se généralise.

Dans ce contexte, nous avons encouragé l'entreprise à mettre en place une surveillance rigoureuse des risques et des questions éthiques liés à l'IA, grâce à une politique d'IA responsable et à un cadre de gouvernance accessibles au public, ainsi qu'à des mécanismes de responsabilisation et de saisine du conseil d'administration plus clairs.

La réponse de l'entreprise a été progressive mais significative. En 2025, l'entreprise avait considérablement amélioré sa transparence, élaboré des politiques internes en matière d'IA et publié des documents sur l'éthique et la conformité de l'IA. Elle a également mis à jour ses recommandations publiques sur la sécurité des contenus et l'AIGC (génération de contenu par l'IA) selon plusieurs axes, notamment les données d'entraînement et les tests de sécurité. L'entreprise a également lancé un groupe de réflexion visant à mettre en place une structure de gouvernance chargée de superviser l'éthique et les risques liés à l'IA.

Dans l'ensemble, ce dialogue a aidé l'entreprise à renforcer ses lignes directrices, ses politiques internes et sa gouvernance en matière d'IA, marquant ainsi une transition importante de l'élaboration des politiques vers leur mise en œuvre. Amundi continuera d'encourager des communications encore plus significatives et cohérentes en 2026.

6. Cazzaniga, M. et al., (2024). *AI Will Transform the Global Economy. Let's Make Sure It Benefits Humanity*. IMF Blog, IMF Staff Discussion Note SDN/2024/001.



# Gouvernance

## Pourquoi s'engager et notre approche

La gouvernance est au cœur de la capacité d'une entreprise à créer de la valeur durable à long terme. Elle fournit le cadre par lequel les actions des entreprises sont dirigées et contrôlées. La gouvernance englobe la composition du conseil d'administration, la prise de décision des dirigeants, les droits des actionnaires, la transparence et la redevabilité. Une gouvernance solide soutient une gestion efficace des risques et permet aux entreprises de répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques en constante évolution. Les recherches de MSCI ont montré que les entreprises leaders en matière de gouvernance aux États-Unis ont surperformé les entreprises les moins bien notées de 26,3 % en cumulé entre 2015 et 2023<sup>7</sup>.

Des pratiques de gouvernance robustes sont essentielles pour aligner les stratégies des entreprises sur les intérêts des parties prenantes, maintenir la confiance et soutenir des pratiques commerciales durables. Sans supervision adéquate, les entreprises peuvent ne pas parvenir à gérer les risques clés, notamment ceux liés au changement climatique, aux droits humains, à la corruption et à la cybersécurité. De tels manquements peuvent entraîner des atteintes à la réputation, des pertes financières et des sanctions réglementaires.

Chez Amundi, nous sommes convaincus qu'un dialogue constructif avec les entreprises sur les pratiques de gouvernance conduit à une meilleure prise de décision et à un meilleur alignement sur les objectifs à long terme. Notre engagement porte sur le renforcement de la diversité, de l'indépendance et de l'efficacité du conseil d'administration ; le renforcement des droits des actionnaires ; et l'amélioration de la transparence dans des domaines tels que la rémunération des dirigeants, la surveillance des risques, la réactivité aux préoccupations des parties prenantes et la conduite éthique des affaires.

## Dynamique et résultats

En 2025, nous avons dialogué avec 1 558 entreprises sur un large éventail de sujets de gouvernance, tels que l'indépendance du conseil d'administration, la mixité, les compétences du conseil, la supervision ESG et la rémunération des dirigeants alignée sur les critères ESG, tout en maintenant un fort accent sur la transparence, la redevabilité et la réactivité du conseil d'administration.

Dans l'ensemble de nos engagements, nous avons continué d'observer que la qualité du conseil d'administration, son indépendance, sa diversité et l'étendue de sa supervision restent des indicateurs clés de la capacité d'une entreprise à répondre aux défis en constante évolution. Sur la mixité au sein des conseils d'administration, nous avons été encouragés par des progrès continus : fin 2025, 53 % des 116 entreprises restantes de notre campagne initiale de 2022 avaient augmenté le nombre de femmes au sein de leurs conseils d'administration afin de se conformer pleinement aux recommandations d'Amundi.

Nous avons également observé certaines améliorations, à la fois en matière de transparence avec, par exemple, la publication d'une matrice de compétences du conseil d'administration permettant aux investisseurs d'en apprécier la qualité, et en matière de composition effective de ce dernier. Dans le même temps, les progrès sont restés hétérogènes sur d'autres sous-thèmes de gouvernance. En particulier, sur les controverses liées à l'éthique dans le secteur financier, certaines institutions sont restées réticentes à commenter des cas spécifiques, tandis que d'autres ont fourni des informations plus utiles sur les plans de remédiation et ont pris note de nos recommandations concernant la nécessité d'un reporting plus équilibré sur les controverses.



## Étude de cas : Renforcer l'indépendance du conseil d'administration d'une banque

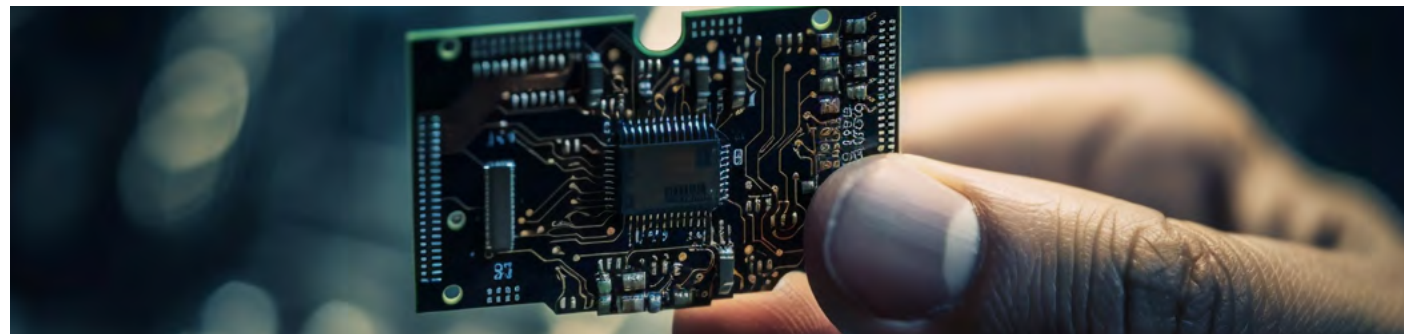
Amundi a engagé un dialogue avec une banque sur la question de l'indépendance du conseil d'administration après avoir identifié des préoccupations concernant la composition de celui-ci, notamment le niveau d'indépendance au sein du comité de nomination et la présence du PDG au sein de ce comité.

En réponse, Amundi a eu recours à la fois à son droit de vote et au dialogue pour faire pression en faveur d'un changement. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2023, Amundi n'a pas soutenu la réélection des candidats non indépendants au comité de nomination, y compris le PDG, car ce comité n'était indépendant qu'à 43 % et comptait un membre exécutif parmi ses membres. À l'issue de l'assemblée générale, Amundi a poursuivi son dialogue avec la société, qui a pris acte de ces préoccupations. Lors de l'assemblée générale de 2024, le taux d'indépendance du comité s'est amélioré pour atteindre 50 %, mais puisque le PDG en restait membre, Amundi a de nouveau refusé de soutenir sa réélection. En 2025, Amundi a également abordé les préoccupations liées à la surcharge de fonctions des administrateurs et à leur capacité à consacrer suffisamment de temps à leurs responsabilités.

La société a fait preuve de progrès significatifs en matière de gouvernance. En 2025, elle avait retiré le PDG du comité de nomination et veillé à ce qu'aucun comité ne comprenne de dirigeants. En conséquence, et en l'absence d'autres préoccupations, Amundi a soutenu la réélection du PDG. Dans l'ensemble, cet engagement a contribué à renforcer l'indépendance des comités et à mettre en place des dispositifs de gouvernance plus solides. Amundi continuera à surveiller la composition du conseil d'administration et des comités, ainsi que les engagements externes des administrateurs, lors des prochaines assemblées générales annuelles.

7. Tufford, H., Wang, X., & Shah, D. (2025). *Corporate governance: Market matters*. MSCI.

Les thèmes suivants constituent des domaines d'engagement qu'Amundi considère comme de plus en plus importants pour les émetteurs et les investisseurs. Bien qu'ils fassent partie de notre engagement depuis plusieurs années, leur pertinence s'accroît à mesure que les transformations économiques, technologiques et sociétales s'accroissent. Ces évolutions créent des risques et des opportunités matériels pour les entreprises, avec des implications sur la performance, la résilience et la valeur à long terme. Pour les investisseurs, elles façonnent également les conditions qui sous-tendent la rentabilité durable de leurs portefeuilles.



### Chaîne de valeur des semi-conducteurs

Les semi-conducteurs deviennent un domaine d'engagement clé pour Amundi, car ils sont de plus en plus liés à la compétitivité, à l'alignement sur les besoins des clients, à la gamme de produits et, à terme, à la qualité des marges.

Bien que les émissions directes du secteur des semi-conducteurs soient relativement limitées, les émissions de scope 3 revêtent une importance financière croissante, tant du point de vue de l'exposition aux coûts en amont que de la qualité des revenus en aval.

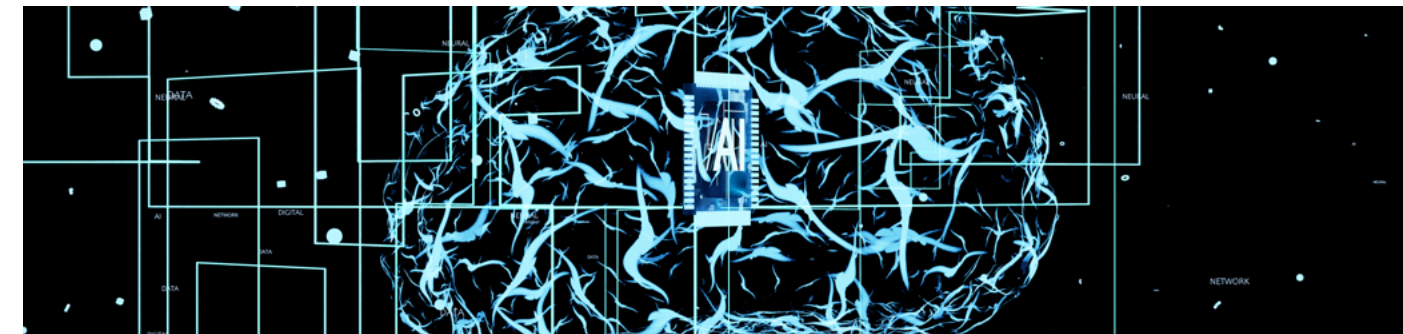
Parallèlement, les avancées en matière d'efficacité des puces et de gestion de l'énergie sont déterminantes pour un large éventail de solutions liées au climat, notamment les véhicules électriques et les réseaux intelligents. Face à la demande croissante en traitement de données et en infrastructures numériques, il demeure nécessaire pour les investisseurs d'engager les entreprises du secteur des semi-conducteurs sur des stratégies climatiques crédibles.

Nous poursuivrons notre engagement sur les points suivants :

**Fixation d'objectifs fondés sur la science**

**Publication d'informations relatives aux émissions de scope 3**

**Décarbonation opérationnelle**



### Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle s'impose comme une priorité d'engagement majeure pour Amundi, son expansion rapide créant des risques matériels pour les entreprises, les investisseurs et l'économie dans son ensemble.

L'intelligence artificielle pourrait contribuer à lever de nombreux obstacles, mais une utilisation inappropriée pourrait également engendrer des difficultés. Le WEF identifie les « résultats néfastes des technologies d'IA » comme le risque ayant connu la plus forte progression dans son classement parmi tous les éléments évalués, passant de la 30<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> place<sup>8</sup>. Il classe également la mésinformation et la désinformation comme le 2<sup>e</sup> risque mondial le plus grave à court terme.

Les effets sur le marché du travail constituent un autre vecteur de risque systémique, raison pour laquelle les entreprises doivent planifier et piloter la formation de leurs effectifs : le FMI estime qu'environ 40 % de l'emploi mondial est exposé à l'IA<sup>9</sup>, et que la diffusion des compétences en IA est associée à une baisse de l'emploi dans les métiers fortement exposés à l'IA.

Nous poursuivrons notre engagement auprès des entreprises, y compris un groupe plus large en dehors du secteur technologique où les risques s'accroissent, sur les points suivants :

**Développement et publication de politiques d'éthique de l'IA**

**Fixation et suivi d'indicateurs clés de performance incluant ceux liés à la formation**

**Évaluations de l'impact des technologies sur les droits humains**



### Santé

La santé gagne en importance en tant que thème d'engagement, dans un contexte où de multiples risques s'intensifient autour de l'accès aux soins, de la nutrition et de l'innovation en matière de santé.

Près de 2 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale, n'ont pas accès régulier aux médicaments essentiels, et ce chiffre dépasse 50 % de la population dans certains des pays à plus faible revenu<sup>10</sup>. Parallèlement, les risques sanitaires liés à l'alimentation augmentent fortement : les taux d'obésité chez les adultes ont plus que doublé depuis 1990<sup>11</sup>, avec un coût économique attendu de 3 % du PIB mondial d'ici 2035<sup>12</sup>. La santé mentale devient également un axe d'attention prioritaire dans le cadre de notre engagement sur l'éthique de l'IA, de plus en plus de données indiquant que la valeur économique qui y est associée s'élève à environ 5 000 milliards de dollars, représentant jusqu'à 8 % du produit intérieur brut dans les régions à hauts revenus telles que l'Amérique du Nord<sup>13</sup>.

Dans ce contexte, Amundi continuera à concentrer ses engagements en matière de santé sur les points suivants :

**Stratégie d'accès à la santé et fixation d'indicateurs clés de performance**

**Gouvernance et reporting en matière d'éthique de l'IA**

**Portefeuille alimentaire sain et transparence nutritionnelle**

8. Forum économique mondial, Rapport sur les risques mondiaux 2026, Chapitre 1 (janvier 2026). La mésinformation et la désinformation se classaient au premier rang dans les éditions 2024 et 2025 du rapport. 9. Cazzaniga, M. et al. (2024). AI Will Transform the Global Economy. Let's Make Sure It Benefits Humanity. IMF Blog, IMF Staff Discussion Note SDN/2024/001. 10. Organisation mondiale de la Santé (s.d.). Access to essential medicines. 11. Organisation mondiale de la Santé (2025). Obésité et surpoids. 12. Gale, J. (2023). Global cost of overweight and obesity will hit \$4.32tn a year by 2035, report warns. BMJ, 380, p523. 13. Arias, D., Saxena, S., & Verguet, S. (2022). Quantifying the global burden of mental disorders and their economic value. EClinicalMedicine, 54, 101675.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ou aux "ressortissants américains" (U.S. Person) tels que définis par le "Règlement S" de la Securities and Exchange Commission, en vertu de la Loi sur les titres de 1933 (US Securities Act of 1933).

Ce document est communiqué à titre d'information exclusivement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat, un conseil en investissement ou une sollicitation de vente. Ce document n'est ni un contrat ni un engagement d'aucune sorte.

Les informations contenues dans le présent document sont communiquées sans prendre en considération les objectifs d'investissement spécifiques, la situation financière ou les besoins d'un investisseur en particulier.

Les informations fournies ne sont pas garanties comme étant exactes, exhaustives ou pertinentes : bien qu'elles aient été préparées sur la base de sources qu'Amundi considère comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis.

Les informations restent inévitablement incomplètes, basées sur des données établies à un moment précis et peuvent changer.

Toutes les marques de commerce et logos utilisés à des fins d'illustration dans le présent document sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision prise ou investissement effectué sur la base de ces informations.

Investir comporte des risques. Les performances passées et les simulations qui en découlent ne garantissent pas les performances futures, et ne constituent pas des indicateurs fiables des performances futures.

Les informations contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution, ou cette utilisation, serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi, ou à ses produits, de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au mois de Juillet 2026.

DOC ID: 5700556

Accédez à l'ensemble de la documentation relative à l'Investissement Responsable sur le site web d'Amundi : [https://www.amundi.fr/fr\\_instit/solutions-d-investissement-responsable](https://www.amundi.fr/fr_instit/solutions-d-investissement-responsable)